



Blois, 28 janvier 2008.

Une délégation de SYNERGIE-OFFICIERS a été reçue par Mr Dupuch, contrôleur général, à l'occasion de la visite de Madame le Ministre de l'Intérieur à Blois.

Outre les problèmes spécifiques en cours de règlement local, et auquel nous apportons très directement notre concours, divers sujets liés au positionnement des officiers ont été évoqués. Les officiers de Police, cadres de la fonction publique, s'adapteront localement à l'ensemble des mutations en cours. La mise en pratique de la réforme de la Police Nationale appelle des directives claires dans les services opérationnels, sur les permanences et astreintes, pour ne plus avoir à faire face à ces contradictions quotidiennes, qui peuvent générer du stress et des ambiguïtés sur la volonté d'aboutir.

Le conseiller du Ministre n'a pas manqué de relever le sens des responsabilités de Synergie-Officiers.

L'affirmation du statut particulier du corps a notamment été rappelé en ce que les officiers *« assurent les fonctions de commandement opérationnel des services et d'expertise supérieure en matière de police et de sécurité intérieure. Ils secondent ou suppléent les commissaires de police dans l'exercice de leurs fonctions. »*

SYNERGIE-OFFICIERS rappelle à chaque entretien accordé ce principe de cohésion pour le corps tout entier, lequel s'inscrit dans son projet d'une légitime ambition du lieutenant à l'inspecteur général.

Nous avons enfin évoqué les récents suicides et tentatives en région Centre. Il y a eu cinq passages à l'acte à Orléans et Tours en quelques semaines.

En France, depuis le début de cette année 2008, par ailleurs, sept policiers se sont donnés la mort. Ils s'ajoutent à la cinquantaine hélas enregistrée en 2006 et en 2007 et touchent tous les grades de notre profession. Le service de soutien psychologique opérationnel s'est immédiatement porté au contact des policiers. Synergie-Officiers s'associe à la douleur des familles, est présent sur le terrain aux côtés des collègues et demande qu'une réflexion de fonds soit engagée sur les difficultés du métier de policier, qui concourent aux raisons complexes amenant nos collègues à une telle extrémité.

La qualité d'écoute et la reconnaissance sont des enjeux majeurs des réformes en cours.

Brigitte Carre de Lusançay,
Régionale adjoint Centre, Conseiller national
Christophe Porcher
Départemental Loir et Cher